

Décision

Générale

colonial

Décision n° 34-309-1922 Divers.

n° 34-309-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 août 1922

Numéro JO
n° 309 du 31/08/1922

Date du numéro
31 août 1922

TEXTE INTÉGRAL

un palefrenier, un cheval ou à défaut un mulet et une voiture de la garde indigène sont mis à la disposition du Secrétaire général pour les besoins généraux du service.